



CONSEIL AFRICAIN  
ET MALGACHE POUR  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# R G D

Revue Gouvernance et Développement

ISSN : 3005-5326

Economique

Hospitalière

Politique

Territoriale

Universitaire

Genre

Environnementale

Numéro décembre 2023

## **Présentation de la revue**

La **Revue Gouvernance et Développement** est une revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement (GD) du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES). Le PTR-GD a été créé avec onze (11) autres PTR à l'issue de la 30<sup>ème</sup> session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

### **Éditeur**

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).  
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

**Tél.** : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

**Fax** : (226) 50 36 85 73

**Email** : [cames@bf.refer.org](mailto:cames@bf.refer.org)

**Site web** : [www.lecames.org](http://www.lecames.org)

## **Contexte et objectif**

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTR-GD remonte à la 4<sup>ème</sup> édition des journées scientifiques du CAMES, tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTR) pour relever ces défis. À l'issue des 5<sup>èmes</sup> journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences CAMES).

Ce projet fut ensuite entériné le 24 Mars 2023 par les membres du bureau du PTR-GD. Ces derniers ont été nommés par le Secrétaire général du CAMES à travers l'arrêté 00003/2019/ CAMES/SG/SS. Avec l'agrandissement du PTR-GD, de nouveaux membres ont progressivement intégrés le bureau qui a, par ailleurs subi, une légère restructuration.

## **Comité Scientifique**

1. **Henri BAH**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
2. **Claver BOUNDJA**, P.T, Université Marien Ngouabi – Philosophie
3. **Doh Ludovic FIE**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
4. **José Edgard GNELE**, P.T, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
5. **Emile Brou KOFFI**, P.T, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
6. **Lazare POAME**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
7. **Gbotta TAYORO**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
8. **Chabi Imorou AZIZOU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
9. **Ladji BAMBA**, M.C, UFHB Cocody – Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon – Géographie urbaine
11. **Pamphile BIYOGHÉ**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon / Université Omar-Bongo – Philosophie morale et politique
12. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
13. **Rodrigue Paulin BONANE**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Philosophie de l'éducation
14. **Lawali DAMBO**, M.C, Université Abdou-Moumouni – Géographie urbaine
15. **Abou DIABAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
16. **Armand Josué DJAH**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
17. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
18. **Adiko Nambou GNAMMON Agnes**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
19. **Florent GOHOUROU**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie de la population
20. **Didier-Charles GOUAMENE**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie urbaine
21. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, M.C, Université Nationale d'Agriculture – Géographie de l'environnement / agro et socio économie
22. **Azizou Chabi IMOROU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
23. **Sanaliou KAMAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements) /prospective territoriale
24. **Bêbê KAMBIRE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de l'environnement
25. **Eric Inespéré KOFFI**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
26. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie et aménagement

27. **Mahamoudou KONATÉ**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Philosophie des sciences physiques
28. **Gilbert KOUASSI**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
29. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de la population
30. **Nakpane LABANTE**, P.T, Université de Lomé – Histoire
31. **Agnélé LASSEY**, M.C, Université de Lomé – Histoire contemporaine
32. **Hilaire Gnazegbo MAZOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Sociologie
33. **Gérard-Marie MESSINA**, M.C, Université de Buea – Sémiologie politique
34. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, M.C, Université de Lomé – Lettres moderne
35. **Abdourahmane Mbade SENE**, M.C, Université Assane-Seck de Ziguinchor – Géographie
36. **Jean Jacques SERI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Histoire Contemporaine
37. **Minimalo Alice SOME / SOMDA**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Ethique, philosophie morale et politique
38. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Sociologie économique
39. **Bilakani TONYEME**, M.C, Université de Lomé – Philosophie et Education
40. **Mamoutou TOURE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
41. **Porna Idriss TRAORÉ**, M.C , Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine/Urbanisme
42. **Marie Richard ZOUHOULA Bi**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie urbaine

## **Comité éditorial et de lecture**

### **Directeur de publication**

Henri BAH: [henribah@ptrgdcomes.org](mailto:henribah@ptrgdcomes.org) , [bahhenri@yahoo.fr](mailto:bahhenri@yahoo.fr)

### **Directeur de publication adjoint**

Pamphile BIYOGHE: [pamphile@ptrgdcomes.org](mailto:pamphile@ptrgdcomes.org) , [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef**

Sanaliou KAMAGATE: [sanaliou@ptrgdcomes.org](mailto:sanaliou@ptrgdcomes.org) , [ksanaliou@yahoo.fr](mailto:ksanaliou@yahoo.fr)

### **Rédacteur en chef adjoint**

Totin VODONNON: [mariustotin@ptrgdcomes.org](mailto:mariustotin@ptrgdcomes.org) , [kmariuso@yahoo.fr](mailto:kmariuso@yahoo.fr)

### **Secrétariat de la revue**

Contact : (00225) 07 68 59 88 89

Email : [revue@ptrgdcomes.org](mailto:revue@ptrgdcomes.org)

### **Secrétaire principale :**

Débégoun Marceline SORO: [sorodebegoun@ptrgdcomes.org](mailto:sorodebegoun@ptrgdcomes.org) , [marcellinesoro@gmail.com](mailto:marcellinesoro@gmail.com)

### **Secrétaire principal adjoint :**

Armand Josué DJAH: [djaharmand@ptrgdcomes.org](mailto:djaharmand@ptrgdcomes.org) , [aj\\_djah@outlook.fr](mailto:aj_djah@outlook.fr)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :**

Elza KOGOU NZAMBA: [elzakogou@ptrgdcomes.org](mailto:elzakogou@ptrgdcomes.org) , [konzamb@yahoo.fr](mailto:konzamb@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :**

Claver BOUNDJA: [boundja@ptrgdcomes.org](mailto:boundja@ptrgdcomes.org) , [claver.boundja@umng.cg](mailto:claver.boundja@umng.cg)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :**

Vivien MANANGO: [manangou@ptrgdcomes.org](mailto:manangou@ptrgdcomes.org) , [ramos2000fr@yahoo.fr](mailto:ramos2000fr@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:**

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: [yebouekoissy@ptrgdcomes.org](mailto:yebouekoissy@ptrgdcomes.org) , [koyestekoi@gmail.com](mailto:koyestekoi@gmail.com)

### **Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :**

Ekpo Victorien KOUADIO: [ekpo@ptrgdcomes.org](mailto:ekpo@ptrgdcomes.org) , [kouadioekpo@yahoo.fr](mailto:kouadioekpo@yahoo.fr)

### **Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :**

Agnélé LASSEY: [agnelelassey@ptrgdcomes.org](mailto:agnelelassey@ptrgdcomes.org) , [lasseyagnele@yahoo.fr](mailto:lasseyagnele@yahoo.fr)

### **Chargé du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :**

Sanguen KOUAKOU: [sanguenk@ptrgdcomes.org](mailto:sanguenk@ptrgdcomes.org) , [kouakousanguen@gmail.com](mailto:kouakousanguen@gmail.com)

### **Trésorière :**

Valérie-Aimée TAKI: [aimeetaki@ptrgdcomes.org](mailto:aimeetaki@ptrgdcomes.org) , [takiaimee@gmail.com](mailto:takiaimee@gmail.com)

Orange Money: (00225) 07 06 86 27 22

MTN Money: (00225) 05 03 89 61 11

FLOOZ Money ou Wave: (00225) 01 03 59 34 36

## **Normes de rédaction**

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages (espaces compris).

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

### **Le Corpus des manuscrits**

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrés et disposés dans un ordre logique qui facilite sa compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.

Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix) ; tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citation, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

(Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

### **Exemple :**

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de

transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013 : 66).

### **La structure des articles**

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.

Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.

Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.

Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.

Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à respecter

Pour une contribution théorique et fondamentale

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère transversal de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

### **Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.**

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

### **Références bibliographiques**

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.
- Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).
- Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.
- Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>de</sup> éd.).
- Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.
- Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

### **Exemples de références bibliographiques**

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique :

Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018)  
[www.resolutionsfundcities.fmt.net](http://www.resolutionsfundcities.fmt.net).



**N.B** : Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante :  
Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex. : A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

# Sommaire

1	<a href="#"><u>Aménagement Urbain Et Insécurité Dans La Ville De Daloa (Côte D'ivoire)</u></a> Auteur(s): DIABAGATE Abou, KAMAGATE Sanaliou, COULIBALY Amadou.....Page : 1-18
2	<a href="#"><u>Quand Le Recyclage Des Déchets Plastiques « Nourrit Des Bouches » A Ouagadougou : Cas Des Femmes De L'association Sachets Woogdba Ouagadougou Paagba (Swop)</u></a> Auteur(s): TENGUERI Yacouba, KABORE Wend Lasida Madeleine.....Page : 19-33
3	<a href="#"><u>Crise Anglophone Au Cameroun Et Codification Des Rapports De Force Au Prisme De La Consolidation De La Décentralisation</u></a> Auteur(s): MEDOU NGOA Fred Jérémie.....Page : 34-51
4	<a href="#"><u>L'ideologie De L'instruction Des Femmes Au Togo Sous La Colonisation (1884-1960)</u></a> Auteur(s): Agnélé LASSEY.....Page : 52-67
5	<a href="#"><u>Mécanismes Communautaires De Mobilisation De L'épargne Et Défis De L'inclusion Financière : Cas Des Associations Villageoises D'épargne Et De Crédit (Avec) Dans Le Département De Bongouanou</u></a> Auteur(s): N'DA Kouassi Pékaoh Robert.....Page : 68-80
6	<a href="#"><u>La Déportation Foncière Et La Saisie De L'agro-Pêcherie Comme Solution Au Conflit Foncier Intercommunautaire Des Peuples Du Logone Et Chari</u></a> Auteur(s): Jean Emmanuel MINKO.....Page : 81-92
7	<a href="#"><u>Fondement De L'ideale Gouvernance : La Perspective Africaine</u></a> Auteur(s): Alain Boulingui Moussavou.....Page : 93-102
8	<a href="#"><u>Radios Confessionnelles Et Promotion De La Coexistence Religieuse En Côte D'ivoire : Cas De La Radio Al Bayane Et La Radio Nationale Catholique (Rnc)</u></a> Auteur(s): SEY Henri Joël.....Page : 103-115
9	<a href="#"><u>Le Problème Du Fondement Naturel De La Justice Chez Aristote</u></a> Auteur(s): Nibaoué Edith DAH.....Page : 116-132
10	<a href="#"><u>La Fragilité Du Despote : Réflexion Philosophique Sur La Tyrannie À La Lumière Du Mvett De Daniel Assoumou Ndoutoume</u></a> Auteur(s): EKOME MFOULOU Jean-Parfait.....Page : 133-146

11	<a href="#"><u>Desacralisation De La Parole Comme Element De Fragilisation Du Pacte Social : Repenser Le Parler Dans L'espace Public Contemporain</u></a> Auteur(s): Lydie Christiane AZAB.....Page : 147-159
12	<a href="#"><u>L'éthique Des Technologies Et Le Développement Durable</u></a> Auteur(s): ABOUDOU Aïcha Stéphanie.....Page : 160-173
13	<a href="#"><u>« Le Phenomene D'alterite Dans Les Cours De Sdl En Contexte Francophone Et Plurilingue Gabonais ».</u></a> Auteur(s): Elza Kogou Nzamba.....Page : 174-193

**MÉCANISMES COMMUNAUTAIRES DE MOBILISATION DE L'ÉPARGNE ET DÉFIS  
DE L'INCLUSION FINANCIÈRE: CAS DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES  
D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT (AVEC) DANS LE DÉPARTEMENT DE BONGOUANOU**

**COMMUNITY SAVINGS MOBILIZATION MECHANISMS AND THE CHALLENGES  
OF FINANCIAL INCLUSION: THE CASE OF VILLAGE SAVINGS AND CREDIT  
ASSOCIATIONS (AVEC) IN THE DEPARTMENT OF BONGOUANOU**

N'DA Kouassi Pékaoh Robert,  
Université Jean Lorougnon Guédé, Département de sociologie  
[pekaoh@yahoo.fr](mailto:pekaoh@yahoo.fr)

**Résumé**

L'épargne a un effet vertueux sur l'ensemble de l'économie parce qu'elle concourt à la formation du capital, favorise le financement des investissements et enclenche la dynamique de la croissance économique. Ainsi donc, l'inclusion financière, en libérant l'immense potentialité économique des communautés rurales, s'appréhende-t-elle comme une des solutions pour lutter contre la pauvreté. Cet article vise à comprendre les logiques sociales qui déterminent l'adhésion des populations en milieu rural aux mécanismes d'épargne communautaire et à déceler les facteurs de résistance à l'inclusion financière. Les cibles de l'enquête de terrain sont les membres de cinq (5) Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits (AVEC) du département de Bongouanou. La collecte des données s'est faite sous la forme d'entretiens semi-directifs avec leurs membres constitués en focus group. A l'analyse, nous notons qu'à la logique économique prescrite des groupes d'épargne, se superposent des logiques de sociabilité et de solidarité. L'inclusion financière des communautés rurales suppose une proposition d'offres de services variées qui s'articule autour des caractéristiques propres des cibles.

**Mots clés :** communautés rurales, épargne locale, inclusion financière, pauvreté, participation

**Abstract :**

Savings have a virtuous effect on the economy as a whole because they contribute to the formation of capital, encourage the financing of investments, and trigger the dynamics of economic growth. So financial inclusion, by unlocking the immense economic potential of rural communities, can be seen as one of the solutions to the fight against poverty. This article aims to understand the social rationale behind rural populations' adherence to community savings mechanisms and identify the factors that lead to resistance to financial inclusion. The targets of the field survey were the members of five (5) Village Savings and Credit Associations (VSCAs) in the Bongouanou department. Data was collected using semi-directive interviews with their members in focus groups. On analysis, we note that the savings groups' prescribed economic logic is superimposed on sociability and solidarity logic. The financial inclusion of rural communities requires a varied range of services based on the specific characteristics of the target groups.

**Keywords:** rural communities, local savings, financial inclusion, poverty, participation

## Introduction

L'accumulation du capital (O. Bauer, 2006 : 287) est perçue par les tenants de l'économie néolibérale comme une condition préalable à la croissance économique et le moteur du développement (M.Ammi, 2016 : 4). En effet, l'épargne a un effet vertueux sur l'ensemble de l'économie parce qu'elle favorise les investissements qui à leur tour vont augmenter la capacité de production des différents agents économiques. Mais, en raison des coûts prohibitifs et des difficultés liées à la mobilisation des capitaux extérieurs, la mobilisation des ressources domestiques est désormais la nouvelle table. En effet, il ressort que lorsque les sommes prêtées proviennent de l'épargne locale, les emprunteurs courent moins le risque d'être noyés dans des dettes qui excèdent leurs possibilités de remboursement (I. Guérin, 2014 :30).

Sous l'impulsion des organisations humanitaires et de la société civiles notamment CARE International (K. Fall, 2021: 215), va ainsi se développer à l'image des systèmes d'association rotative d'épargne et de crédit, des organisations de collecte de l'épargne locale dénommées Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC). Ces groupements qui fonctionnent sur le principe associatif, sont des structures autogérées de 15 à 25 personnes, qui se réunissent pour collecter l'épargne des membres et à leur octroyer de petits prêts.

En Côte d'Ivoire, la mobilisation de l'épargne des communautés rurales et l'inclusion financière sont désormais érigées en priorité locale avec la création de l'Agence de la Promotion de l'Inclusion Financière (APIF). La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité a mis en place, en mai 2018, le Réseau des Acteurs de l'Education Financière (RAEF), poursuivant ainsi ses actions de renforcement de l'éducation financière des populations, notamment celles vivant en milieu rural.

Cependant, si la mobilisation des populations rurales est acquise en matière de mobilisation de l'épargne locale, cela contraste avec leur réticence quant à faire des dépôts dans les structures de finances formelles. En effet, l'enquête terrain a permis de noter que sur l'ensemble des groupements visités, aucun des membres ne dispose pour le moment d'un compte bancaire. Au regard de ce constat, nous sommes amenés à nous interroger sur les facteurs qui influencent les habitudes d'épargne des ménages en milieu rural ? Quel est l'importance des réseaux sociaux et des relations interpersonnelles dans la formation et le fonctionnement des groupes d'épargne communautaire ? Quelles sont les principales contraintes auxquelles les populations rurales sont confrontées en matière de services financiers et comment cela impacte-t-il leur capacité à épargner ?

La présente étude s'inscrit dans le cadre de la sociologie de l'épargne rurale en tant que champ d'analyse des comportements, des facteurs socio-économiques et institutionnels qui influencent les décisions des individus et des ménages ruraux en matière d'épargne. L'article se propose donc de comprendre les logiques qui sous-tendent l'adhésion massive des populations aux structures d'épargne endogène d'une part, et, d'autre part à identifier les raisons de leurs réticences à aller à l'inclusion financière.

## **1. Méthodologie**

Cette étude a été conduite auprès des membres de 5 (cinq) Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) des villages de Akpaoussou, Ande, Assie-koumassi, Elinzue, N'guessankro dans le département de Bongouanou situé à l'Est de la Côte d'Ivoire. Ces AVEC ont été mises en place à l'initiative du projet ``Koica out of School Empowerment`` financé par la Copération Coréenne KOICA et implémenté par l'ONG Save The Children. Les cibles prioritaires de ces organisations en charge de l'accompagnement des AVEC dans la mobilisation de l'épargne, sont les femmes. Mais dans la plupart des cas, ce sont des groupements mixtes.

L'étude étant essentiellement qualitative, le choix des 5 (cinq) AVEC s'est fait à partir de l'échantillonnage par cas typique (R. Yin & V. Ridde : 56). En effet, les groupements d'AVEC ayant approximativement les mêmes configurations en termes de nombre de membres et de mécanismes de fonctionnement, nous en avons retenu 5 (cinq) pour l'étude.

Pour la phase de collecte de données auprès des AVEC nous avons constitué des focus groups de 7 personnes en moyenne par groupement. Pour l'animation des focus groups, un guide d'entretien a été conçu et structuré autour du processus de création, de structuration et de fonctionnement des AVEC, des raisons de l'adhésion des membres ainsi que des interactions et des rapports avec les structures de finances formelles notamment les Institutions de Micro Finances (IMF) et les banques.

Par ailleurs, pour la collecte de données secondaires, des entretiens semi-directifs ont été réalisés avec les acteurs institutionnels dont l'Agence pour la Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) et la direction du ministère en charge de la protection sociale qui assurait la coordination locale des AVEC. Le guide d'entretien portait sur le cadre national de l'inclusion financière, les stratégies mobilisées en faveur des communautés rurales, et les perspectives de formalisation des AVEC.

Pour l'analyse des données de l'enquête, nous nous sommes appuyés sur le paradigme de l'ethnométhodologie (H. Garfinkel, 2022 : 104) qui postule que pour comprendre la rationalité des acteurs en situation, il convient d'analyser leurs activités sociales quotidiennes. Rapporté à la présente étude, il s'est agi d'analyser la fonction de l'argent mobilisé lors des différentes rencontres et de décrire les interrelations qui s'expriment entre membres dans ces cadres de rencontre.

## 2. Résultats

### **2.1 Les associations villageoises d'épargne et de crédit : entre fonction économique et fonction symbolique**

L'ancrage local des structures communautaires de mobilisation de l'épargne résulte de leur double fonction économique et sociale. A la fonction économique manifeste des AVEC se superpose une fonction de sociabilité latente qui lui donne tout son sens et mobilise de ce fait l'ensemble de la communauté autour de ce mécanisme. Cette dimension des AVEC s'inscrit dans la dynamique de solidarité mécanique des communautés rurales et participe de ce fait à la consolidation des rapports intra-communautaires.

Dans la logique des structures en charge de la mise en place des AVEC, celles-ci visent prioritairement à lutter contre la pauvreté ambiante à travers la mobilisation de l'épargne des populations. Au terme du processus, les fonds épargnés doivent servir à financer des micro-activités et permettre ainsi aux membres des AVEC de pouvoir assurer leur autonomie financière. Ces structures autogérées, avec un effectif compris entre 15 et 25 personnes sont constitués à la base sur la forme associative. Au démarrage de leurs activités, elles bénéficient de sessions de renforcement de capacités sur la structuration et le fonctionnement d'une association. Au terme de ce processus, elles élaborent avec l'appui des structures d'appui conseil des statuts et règlement intérieur qui régissent l'ensemble de leurs activités.

A la pratique, au cours des réunions hebdomadaires, les membres procèdent à des cotisations sur la base du montant des parts qu'ils ont préalablement défini de manière consensuelle. Comme soulignait un membre d'AVEC interviewé : « *avant j'avais du mal à mettre de l'argent de côté, mais depuis que je suis avec mes sœurs, je me suis habitué à cotiser régulièrement et à constituer une petite épargne* ». Lorsqu'un membre exprime un besoin de mener une activité, l'association lui accorde un prêt remboursable avec un taux d'intérêt très faible. Les intérêts perçus sont redistribués indistinctement entre les membres à la clôture de l'exercice.

Les AVEC permettent à leurs membres de bénéficier de services financiers à des coûts très faibles en vue de faire face aux événements de la vie courante notamment, la couverture des frais de scolarité, et l'achat d'intrants pour la conduite des exploitations agricoles ou encore en vue de mener des activités commerciales. Cela est conforté par les propos d'une femme qui soutient ceci : « *avant d'être membre de l'AVEC, je voulais faire du commerce, mais je n'avais pas d'argent. Aujourd'hui, j'ai pu obtenir un prêt pour vendre des pagnes au marché* ». Dans l'une des AVEC rencontrées, au démarrage des activités, il est demandé à chaque membre de venir avec son idée de projet que l'ensemble du groupe accompagne à sa réalisation à travers des idées et le financement qu'il faut.

La démarche de changement qui sous-tend les associations villageoises d'épargne locale, vise à collecter les ressources locales à des fins d'investissement économique et plus précisément permettre aux épargnants de conduire des micro-activités susceptibles de générer des ressources.

En bout de chaîne du processus, il s'agit de mettre ces structures de collectes d'épargne communautaire en lien avec les structures de finances formelles de sorte qu'elles puissent y ouvrir des comptes bancaires et obtenir des prêts plus conséquents.

Mais, les entretiens avec les cibles de l'action ont permis de comprendre que ce qui mobilise les membres des AVEC ce n'est pas seulement la dimension économique exprimée, mais c'est surtout les mécanismes de sociabilité qui la structurent.

A côté de cette perspective économique manifeste qui caractérise les AVEC, se dresse une fonction latente qui constitue en revanche un cadre de sociabilité, de solidarité, d'échanges et de partage sur des bases de proximité communautaire. Les AVEC se présentent comme des arènes de solidarité communautaire qui lient l'individu au groupe auquel il appartient, en vertu d'un système cyclique d'avances et de redistributions. A ce propos, la responsable d'une AVEC affirme ceci : « *dans notre association, nous formons d'abord une seule famille. Quand un des membres rencontre des difficultés, la première des choses, c'est d'abord d'aller soutenir le membre en allant lui rendre visite. Par la suite, la caisse de solidarité lui apporte le soutien financier en fonction de ses besoins et de la disponibilité de la caisse* ». Une des fonctions essentielles des AVEC, c'est la solidarité communautaire qui s'inscrit dans les pratiques locales d'assistance et de solidarité mécanique.

La solidarité entre les membres constitue une des spécificités et la marque des groupements d'épargne communautaire. Au démarrage de l'action, une caisse de solidarité est mise en place, à laquelle les membres contribuent aussi, à parts égales. La caisse de solidarité, distincte du fonds de crédit, permet d'obtenir des subventions limitées pour les financements d'urgence. Ce



fonds qui est régulièrement alimenté permet de subvenir aux imprévues et aux situations difficiles auxquelles les membres sont confrontés. C'est ainsi le cas pour les frais médicaux et les charges funéraires. Une interviewée confirme cela en ces termes : *« ici, l'argent qu'on cotise, c'est aussi pour s'entraider. Quand un membre a un souci, il sait qu'il n'est pas seul. Tout le monde se mobilise autour de lui »*.

Toutes les transactions sont effectuées au cours des réunions en présence de tous les membres de l'association, dans un souci de transparence et de responsabilité. Pour éviter que des transactions soient effectuées en dehors des réunions régulières, et empêcher les mouvements de fonds non autorisés ou la falsification des registres comptables, le groupe utilise une caisse fermée à clé.

En opposition avec la logique rationnelle-économique prescrite, les fonds épargnés ou collectés ne servent pas nécessairement à créer de la valeur marchande. L'argent sert plutôt à créer de la valeur sociale, à maintenir la cohésion sociale. Les membres ne sont pas forcément d'une démarche de mise à échelle économique. Autour de la question des AVEC, il y a pour les différents acteurs des logiques souvent asymétriques, voire contradictoires. A la logique rationaliste économique des promoteurs des AVEC se superposent quelquefois des visées communautaristes qui visent la consolidation des liens communautaires et un exutoire pour s'arracher aux servitudes de la société.

Il faut noter que les femmes sont celles qui adhèrent le plus aux AVEC. Le sens perçu, c'est que cette frange de la population est la plus fragile et donc la plus sujette à toutes les formes de vulnérabilité. Mais, ce qu'il faut comprendre à travers la participation féminine des AVEC, c'est la quête de liberté et l'envi de s'arracher aux tâches domestiques. Les AVEC constituent pour celles-ci des arènes de liberté parce qu'elles se présentent comme une occasion pour se soustraire aux travaux domestiques et contraintes du quotidien. Les regroupements apparaissent comme des enclaves de liberté où elles disposent du temps en soi et pour soi. Certaines femmes s'expriment en ces termes : *« ici nous sommes entre femmes. Nous avons le temps de parler de nos problèmes personnels. Et puis quand nous sommes ici, nos maris ne viennent pas nous chercher parce qu'ils savent que nous sommes en réunion pour le compte de notre association »*. D'autres femmes poursuivent en ces termes : *« nous ne parlons pas seulement que d'argent, chacun a aussi l'occasion d'exposer les problèmes qu'il rencontre dans la vie courante ou dans son foyer et les plus âgés parmi nous lui donnent des conseils pour faire face à sa difficulté »*

Cette dimension des AVEC est faiblement capitalisée par les structures qui sont chargées de l'accompagnement, parce qu'à leur niveau, seuls les indicateurs économiques comptent. En

effet, la priorité est donnée aux sommes mobilisées, au nombre de crédits distribués et à la clé le nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) réalisé.

Cette épargne constituée a aussi pour vocation de soutenir le ménage dans ces charges quotidiennes. En effet, certaines femmes interrogées affirment ceci : *« une fois qu'on nous remet l'argent souvent, on donne une partie à notre mari pour qu'il sache les bénéfices que nous tirons quand nous nous réunissons. Mais, cet argent permet aussi de payer la scolarité des enfants, de payer nos frais médicaux et de faire face à nos dépenses personnelles. »*

Pour maintenir la cohésion du groupe, à la clôture du cycle de l'AVEC, une partie des fonds collectés sert à organiser des fêtes de réjouissances. Les fonds mobilisés servent parfois à renforcer les liens communautaires ce qui se traduit par l'organisation de cérémonie, la confection d'uniformes, l'achat de matériels de cuisine pour les grandes cérémonies. Qui plus est, les fonds mobilisés lors des AVEC servent en partie à organiser des fêtes de réjouissance pour conforter la vie du groupe et traduire leur appartenance commune. La dernière réunion est habituellement l'occasion d'une fête, d'autant plus que l'association permet aussi de se retrouver et se recréer. A ce propos, la présidente d'une AVEC s'exprime en ces termes : *« à la fin de l'année nous confectionnons des uniformes et nous organisons une grande fête. Nous profitons pour inviter les autres femmes à adhérer à notre communauté. A partir de notre groupe dans notre village d'autres femmes se sont mises en AVEC ».*

La logique qui préside à la participation aux AVEC n'est pas une seulement logique économique qui consisterait à terme à réinvestir l'épargne constituée sous la forme d'investissement de micro-activités. Les AVEC sont aussi des cadres de solidarité, de sociabilité et de renforcement de l'esprit communautaire.

## **2.2 Les épargnants ruraux entre volonté d'épargner et incompréhension du système formel**

La forte expansion du réseau des AVEC sur l'ensemble du territoire est la preuve du dynamisme des mécanismes communautaires d'épargne rurale et traduit aussi l'adhésion quasi systématique des communautés. A l'inverse, les épargnants ruraux expriment peu d'enthousiasme à s'engager auprès des structures formelles d'épargne que sont les institutions de microfinances et les banques institutionnelles. Ainsi, si les populations consentent à s'engager dans les groupes d'AVEC, elles sont cependant plus sceptiques quant à faire des dépôts dans les structures de finances formelles.

La prolifération des AVEC, ne s'accompagne pas d'un engagement populaire à l'inclusion financière. A l'analyse, cette situation résulte en premier essor du système de représentation des communautés rurales vis-à-vis de ces structures formelles. Cela s'en trouve conforté par la distanciation physique et sociale qui subsiste entre les communautés rurales et les structures de financement. De plus, les procédures de ces institutions financières qui ne cadrent pas nécessairement avec les activités économiques et les logiques sociales des populations.

Il y a une distanciation épistémique entre épargnants ruraux et institutions formelles en charge de la collecte de l'épargne. Dans le système de représentation des populations locales, les structures formelles sont dédiées aux personnes qui ont une rémunération régulière ou qui mènent d'importantes activités économiques. Lors de l'entretien, une femme avance ceci : « *ici on cotise seulement que 500 FCFA par jour. Est-ce qu'on peut se comparer aux gens qui sont en ville et qui ont beaucoup d'argent* ». Une autre de dire : « *les banques, c'est pour les riches. Nous n'avons pas suffisamment de moyens, donc on ne pense même pas ouvrir un compte un jour.* »

Dans l'entendement des populations vivant en milieu rural, les structures financières formelles sont uniquement dédiées aux personnes vivant en milieu urbain ou aux personnes disposant d'un revenu régulier. Cette perception résulte assurément du faible niveau d'instruction qui caractérise les membres des AVEC visitées et la peur de la complexité des procédures des IMF et des structures bancaires. Comme le soulignait certains membres interrogés : « *on se sait ni lire ni écrire, qu'est-ce qu'on peut bien comprendre dans les affaires de banque* ». Un autre de poursuivre : « *nous savons qu'on n'aura pas les moyens pour rembourser l'argent qu'ils vont nous prêter donc on n'ose pas aller vers les banques* ». En somme, pour les populations en milieu rurale, les structures formelles d'épargne sont en dehors de leur champ symbolique.

En filigrane de cette perception, se dessine une forme de distanciation qui s'exprime sous double plans physique et social entre épargnants ruraux et structures de finances formelles. En effet, les structures de finances institutionnelles sont faiblement représentées ou quasi absentes dans les communautés rurales. En effet, cela conforte la perception que se font les populations des mécanismes mis en place pour les personnes vivant en milieu urbain et disposant d'un revenu permanent. Même les structures de microfinances sont installées dans les grandes agglomérations tout comme les banques institutionnelles. Relativement à la représentativité des AVEC en milieu rural, une présidente soutien que : « *c'est seulement quand nous nous sommes constitués en AVEC que certaines microfinances sont venues nous rencontrer. Sinon avant on ne voyait personnes* ». Une autre personne de rajouter : « *ces personnes viennent ici quelquefois*

*et n'habitent pas ici* ». La décision d'épargner au niveau des populations rurales est aussi en lien avec la familiarité avec la personne qui collecte les fonds. Cette familiarité n'est pas de mise avec les collecteurs des structures de finances formelles qui sont perçus comme des intervenants extérieurs

Comme souligné par ailleurs, une des caractéristiques des AVEC, c'est la flexibilité et l'adaptabilité ce qui n'est pas le cas des IMF et des banques institutionnelles. En effet, les AVEC permettent à leurs membres, indépendamment de leur situation géographique ou financière, de mobiliser des capitaux locaux peu importants, dans des conditions souples, à faible coût et avec un risque très limité. Les membres n'ont pas besoin de fournir des documents officiels ni de savoir écrire ni de remplir des formulaires. Les AVEC donnent aux membres la possibilité d'épargner selon leurs moyens. Elles permettent ainsi à leurs membres de développer des compétences en matière d'éducation financière, de participation populaire, et de gouvernance tout court.

En somme, les réticences des membres des membres des AVEC à aller à l'inclusion financière se justifient par la distanciation d'avec les structures d'épargne formelle, et l'inarticulation de leurs besoins aux mécanismes de fonctionnement des IMF et des banques institutionnelles.

### **3. Discussion**

Deux principaux constats émergent de l'analyse des données de l'enquête de terrain. En effet, on note d'une part que l'adhésion des populations en milieu rural aux structures de finances communautaires résulte de la superposition de la fonction latente de sociabilité à la fonction économique prescrite. D'autre part, les réticences des communautés rurales vis-à-vis des institutions de finances formelles résultent de la distanciation physique et sociale qui subsiste entre les deux mondes. L'absence des structures d'épargne formelle du cadre de vie des populations, ainsi que les procédures quelquefois draconiennes constituent des facteurs de blocage à l'inclusion financière.

La dimension économique des AVEC permet grâce aux épargnes mobilisées de s'insérer sur le marché de l'emploi. Lesquels emplois facilitent leur inclusion sociale (A.C. N'Doly, 2020 : 167). Cette dimension sociale des structures d'épargne communautaire est confortée par les travaux de (M. Lelart, 1989 : 274) dans le cadre des tontines villageoises au Bénin. En effet, c'est sa dimension sociale qui tout en consolidant les relations sociales permet au mécanisme de se maintenir et se consolider. Ces résultats contrastent avec cette perception commune qui tend à faire croire que les pauvres refusent d'épargner. Si les pauvres sont pauvres, « c'est parce

qu'ils n'épargnent pas suffisamment » (I. Guérin, 2014 : 30). Ce premier constat contraste donc avec l'idée que le faible niveau de mobilisation de l'épargne dans les pays en développement et plus spécifiquement en milieu rural est lié à la pauvreté (S. DEVANEY et *al.* 2007 : 176).

Au titre du deuxième constat, on note que la question de la distanciation physique et sociales des institutions financière est partagée par les travaux de (K.H. KOUADIO et D.S. LIDA, 2021 : 451) sur les coopérateurs d'ECAMOM. Ces derniers se représentent la banque de façon générale comme une institution destinée à un type de couche sociale aisée. Cette position se trouve nuancée par celle de (B. Benyacoub, 2021 : 333) sur l'inclusion financière des femmes rurales au Maroc. Pour lui donc, le capital culturel est un facteur déterminant dans l'accès aux services financiers, car les femmes qui ont un niveau de scolarité plus élevés sont plus enclines à disposer d'un compte bancaire.

Au-delà donc des positions quelquefois contrastées sur l'accès des ruraux aux services d'épargne formelle, il y a un besoin d'ajustement des systèmes de fonctionnement des structures de finances formelles aux activités productives des ruraux et à leurs logiques sociales. L'inclusion financière des communautés rurales est conditionnée par l'adaptation de la réglementation (J. Bomda, 1998 : 105) et une proximité plus accentuée avec le milieu rural. Une des spécificités des AVEC, c'est la flexibilité qui est offerte aux membres d'épargner selon leurs capacités financières. En effet, les décisions sont prises de façon collégiale et concertées en tenant toujours compte des plus vulnérables. Chacun décide du nombre de parts à contracter en fonction de ses moyens.

Pour ces populations à faibles revenus, il convient d'innover en proposant de nouveaux produits adaptés à cette clientèle. La proximité avec le milieu rural suppose aussi que le financement ne se limite pas aux secteurs dits productifs, mais qu'il s'engage dans des secteurs déterminants comme la santé, l'éducation et l'accès à l'énergie.

Les nouvelles technologies et le déploiement de la téléphonie mobile offrent de réelles possibilités de réduire l'exclusion financière des communautés rurales et favoriser le déploiement des services des structures d'épargnes et de crédits (D. Ouattara, 2021 : 179). Une telle entreprise suppose la formation aussi bien du personnel desdites structures, mais aussi de déployer des formations auprès des cibles de l'action (J.Akoten et *al.*, 2006 : 941). Dans certains pays, dont le Kenya, la Tanzanie, le Zimbabwe, le Gabon, le Ghana, l'Ouganda et la Namibie, plus de 40% de la population adulte utilise activement les services bancaires mobiles (A.O'DONNELL & C. SWEETMAN, 2018 : 219). Mais pour que cela puisse être possible, il faut s'appliquer à sortir les AVEC de l'informel à travers une réglementation du cadre de

fonctionnement afin d'envisager une meilleure articulation avec les structures de la finance formelle (A. Hamadziripi, 2008 : 3).

Les mécanismes financiers en milieu rural sont enchâssés dans des déterminismes sociaux qui leur donnent tout leur sens et leur permettent par conséquent de se maintenir et se perpétuer. Les IMF et les banques formelles gagneraient à s'y conformer si elles veulent capter l'épargne de cette cible qui prend des proportions vraiment importantes.

## **Conclusion**

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédits constituent des modèles économiques qui trouvent leur fondement et leur ancrage au sein des communautés rurales du fait de leur double dimension économique et sociale. L'inclusion financière des communautés rurales doit s'appréhender par la capacité des structures financières formelles à se réinventer. A la rationalité prescrite de leurs organisations, elles doivent élargir l'offre de services en intégrant les besoins réels des communautés cibles notamment en leur facilitant l'accès aux services sociaux de base. Les nouvelles technologies et le développement du numérique doivent être appréhendés comme des opportunités permettant d'assurer la proximité avec le milieu rural. La formalisation des AVEC et le renforcement des capacités de l'ensemble des acteurs de la chaîne en charge de l'inclusion financière constitueraient assurément un important levier pour mobiliser les ressources financières locales.

## Références bibliographiques

AKOTEN John, YASUYUKI Sawada, and KEIJIRO Otsuka, 2006, «The determinants of credit access and its impacts on micro and small enterprises: The case of garment producers in Kenya», *Economic development and cultural change* 54, no. 4 (2006): pp 927-944.

AMMI Mohamed, 2016, Tests des liens de causalité épargne-croissance économique, Mémoire comme exigence partielle de la maîtrise d'économie, Université du Québec à Montréal, 66 p.

BAUER Otto, 2006, «L'accumulation du capital », *Cahiers d'économie politique* 2, pp 287-309.

BENYACOUB Bouchra, 2021 « Étude empirique sur les freins à l'inclusion financière des femmes au Maroc », *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 2, pp 323-336.

BOMDA Justin, 1998, Déterminants de l'épargne et du crédit, et leurs implications pour le développement du système financier rural au Cameroun, P. Lang, 215 p.

DEVANEY Sharon, ANONG Sophia, and STACY Whirl, 2007, « Household savings motives. », *Journal of Consumer Affairs* 41, no. 1, pp 174-186.

FALL Koly, 2021, «Organisation et dynamiques de solidarité en milieu rural: l'exemple des associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) à Adéane (Sénégal)», *Revue Scientifique de l'Université Alassane Ouattara, Philosophie et sciences humaines*, Vol. 1 - N°1 , pp 214-241

GARFINKEL Harold, 2022, *Harold Garfinkel: studies of work in the sciences*, Taylor & Francis, p 208

GUÉRIN Isabelle, 2014, «L'épargne des pauvres: protection ou discipline?», *Techniques financières & développement* 2, pp 29-43.

HAMADZIRIPI Alfred, 2008, «Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit au Niger: Le Modèle Mata Masu Dubara de Fourniture de Services dans les Zones Reculées. », *International Institute St François Xavier University*, pp 2-32

KOUADIO Kouassi Hubert et LIDA Dali Serge, 2021, « Epargne et crédit en Côte d'Ivoire: de l'analyse des logiques et pratiques sociales de la faible bancarisation des coopérateurs de l'entreprise coopérative des agriculteurs de méagui (ecamom) », *Revue Djiboul*, pp 444-461

LELART Michel, 1989, «L'épargne informelle en Afrique les tontines béninoises. » *Revue tiers monde*, pp271-298.

N'DOLY Adouobo Christophe, 2020, «Mobilisation de l'épargne solidaire et autonomisation des femmes en milieu rural Ivoirien », Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé, 22(1-2), pp 165-181.

O'DONNELL Amy and SWEETMAN Caroline, 2018, «Introduction : Gender, development and ICTs», In Gender & Development, Vol. 26, Numéro 2, pp. 217-229

OUATTARA Dramane, 2021, Rôle des outils régionaux dans la mobilisation et la rétention des capitaux financiers en régions périphériques : Le cas des Caisses d'entraide économique du Québec [PhD Thesis], Université du Québec à Chicoutimi, p 237

YIN Robert & RIDDE Valery, 2012, « Théorie et pratiques des études de cas en évaluation de programmes », Approches et pratiques en évaluation de programme, pp177-193.